

RAPPORT N°179 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 18 MAI 2019

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 11 au 18 mai 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités. Parmi les victimes, deux (2) personnes n'ont pas été identifiées après la découverte de leurs corps en décomposition. Un ancien journaliste de la radio indépendante Bonesha fm a échappé pour sa part à une tentative d'assassinat.

Le rapport évoque aussi sept (7) arrestations arbitraires des membres de l'opposition. Toutes les victimes sont des membres du parti CNL. Un autre membre du parti FRODEBU a été passé à tabac par des membres de la milice imbonerakure à Makamba durant une réunion politique des membres de ce parti.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Des individus non identifiés ont tenté d'assassiner Hassan Ruvakuki à son domicile au quartier Kajaga, commune Mutimbuzi, province Bujumbura (ouest de la ville de Bujumbura) le 14 mai 2019 dans la soirée. Des proches rapportent que ces individus l'ont attaqué à l'aide de machettes, le blessant à la tête et au bras. M. Ruvakuki est un ancien journaliste de la radio Bonesha Fm avant qu'elle ne soit attaquée, brûlée et fermée par les autorités burundaises en 2015.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a identifié aucun suspect à ce jour.



Le journaliste Hassan Ruvakuki après son attaque

- Des individus non identifiés ont assassiné une femme dont le corps a été découvert à la transversale 8, sur la colline Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza (ouest du pays) le 15 mai 2019. Des témoins rapportent que le corps était en décomposition avancée.

Sos-Torture/Burundi note que la victime n'a pas été identifiée par les habitants de la localité ni par l'administration de Mpanda. La police n'a également pas identifié la victime, ni les auteurs de son assassinat à ce jour.

- Des individus non identifiés ont assassiné un homme dont le corps a été découvert sur la colline Mparambo II, commune Rugombo, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 16 mai 2019. Des témoins rapportent que la victime était ligotée et son corps en état de décomposition avancée.

Sos-Torture/Burundi note que les autorités administratives locales ont ordonné l'inhumation du corps, sans permettre des enquêtes pour identifier la victime ni ses assassins.

- Des individus non identifiés ont assassiné Célestin Nimbona dont le corps a été découvert dans un cimetière à Karonda, commune et province Rumonge (sud-ouest du pays) le 17 mai 2019. Des témoins rapportent que la victime a été blessée tout le long du corps et son visage défiguré.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a identifié aucun suspect à ce jour. La victime travaillait comme conducteur de taxi-moto.



M. Nimbona assassiné à Rumonge

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents de la police ont arrêté Vénérand Masumbuko, Patrick Hakizimana et Léonidas à Magara, commune Bugarama, province Rumonge (sud-ouest du pays) le 11 mai 2019. Des proches rapportent que les trois (3) hommes sont des militants du parti d'opposition CNL dirigé par le député Agathon Rwasa. M. Masumbuko est par ailleurs représentant de ce parti dans la commune Bugarama. Ils sont accusés de non-assistance à une personne en danger. Les proches rapportent que des miliciens imbonerakure ont envahi le domicile de M. Masumbuko qui a dû se défendre de cette attaque en blessant un des agresseurs.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire motivée par l'appartenance politique des victimes. Les trois (3) hommes ont été transférés au cachot de police de Rumonge le 13 mai 2019. Sos-Torture Burundi note aussi la complicité de la police avec les membres de la milice imbonerakure dont aucun des agresseurs n'a été appréhendé, bien que M. Masumbuko ait identifié un certain Fabrice Ndayikengurukiye parmi ceux-là.

- Des membres de la milice imbonerakure ont passé à tabac Léonidas Nijimbere sur la colline Muyaga, commune Kayogoro, province Makamba (sud du pays) le 12 mai 2019. Des proches rapportent que la victime est le représentant du parti d'opposition FRODEBU en commune Kayogoro. M. Nijimbere animait une réunion des membres de

son parti au moment de son agression par des membres de la milice imbonerakure du parti au pouvoir venus arrêter la réunion.

Sos-Torture/Burundi souligne la violence de l'agression survenue devant de nombreux témoins ainsi que la volonté manifeste des miliciens imbonerakure de ne tolérer aucune autre formation politique. Aucun des agresseurs n'a été interpellé malgré une plainte formelle de la victime. Les miliciens identifiés lors de cette agression sont Gérard Minani, Innocent Mpfanubusa, Léonidas Toyi et Nduwamungu.

- Des agents de la police ont arrêté Emmanuel Manirakiza, Gilbert Niyonkuru, Épipode Nikobamyé et Dieudonné Nikobamyé dans la zone Gatete, commune et province Rumonge (sud-ouest du pays) le 15 mai 2019. Des proches rapportent que les 4 hommes sont des membres du parti d'opposition CNL accusés de tenir une réunion illégale.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires de membres de l'opposition. Parmi les personnes arrêtées figurent des leaders locaux de ce parti dont M. Manirakiza, représentant provincial adjoint des étudiants membres du parti CNL à Rumonge. Ils sont victimes de leur appartenance politique, tout comme d'autres membres de ce parti ayant subi des arrestations en cascade depuis l'agrément du CNL en février 2019.

3. Des détenus non jugés depuis plus de 3 ans

Sos-Torture/Burundi a appris la détention préventive prolongée des détenus arrêtés en 2015 pour l'assassinat du Général Adolphe Nshimirimana, ancien chef du service national des renseignements du Burundi. Ces détenus ont comparu le 27 décembre 2016 devant le Tribunal de Grande Instance de Ntahangwa (nord de la ville de Bujumbura) en itinérance à Gitega (centre du pays) où ils sont incarcérés.

Sos-Torture/Burundi note que depuis cette date, le dossier de ces détenus n'a jamais été acheminé devant un juge pouvant statuer sur le fond. Ceci démontre le caractère politique de ces détentions, les présumés étant tous issus des anciennes Forces Armées Burundaises (ex-FAB) dont plusieurs de leurs camarades ont été victimes de détentions arbitraires, de torture, de disparitions forcées et d'exécutions sommaires depuis le début de la crise.



Les détenus victimes de cette détention préventive prolongée sans être jugés sont les militaires Patrick Nsengiyumva, Cadeau Bigirumugisha, Jean Claude Muhimpundu, Ernest Nyabenda et Alexis Sebahene ; ainsi que les policiers Mathias Miburo et Philbert Niyonkuru tous issus des anciennes Forces armées Burundaise communément appelées ex FAB.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.